

Mouvement Postes à Profil (POP)

Adresse uniquement dédiée au mouvement pop :

mvtpop2025@ac-guadeloupe.fr

L'objectif est **d'assurer**, au niveau académique, la **gestion des postes à profil au niveau local**, afin de répondre aux besoins spécifiques des établissements : exercer dans un contexte particulier (projet d'établissement, ruralité), isolement géographique (montagne, îles), enseignement particulier (REP+).

Participants : Les postes sont ouverts à tous les personnels du second degré. Les candidats sur un poste à profil peuvent relever de l'académie où est proposé le poste ou d'une autre académie.

Aucune restriction ne s'oppose à ce qu'un enseignant stagiaire y participe. Toutefois, la prise de poste ne sera possible que si l'enseignant est titularisé à l'issue de son stage.

Les postes publiés : les fiches de poste permettent à chaque candidat d'apprécier les enjeux des postes proposés. Ces fiches sont mises en ligne au niveau national. Il est vivement conseillé aux candidats de prendre l'attache de l'établissement où le poste est implanté.

Formulation des vœux et traitement des candidatures

Les opérations se déroulent selon le calendrier en page 2. **Aucune candidature tardive ne peut être prise en compte.**

Les candidats qui souhaitent candidater sur des postes à Profil POP, ne peuvent le faire que sur des postes existants sans possibilité de faire des vœux larges ou de formuler des candidatures spontanées.

Pour chaque poste candidaté, il convient de saisir uniquement un vœu Etablissement (ETB). Les candidats devront transmettre leur CV et leur lettre de motivation, à l'adresse mvtpop2025@ac-guadeloupe.fr, au plus tard le 06 Décembre 2024 à 12h.

Les candidatures font l'objet d'une pré-sélection à partir du CV et de la lettre de motivation. Des commissions de sélection sont ensuite organisées par visioconférence avec les candidats présélectionnés.

La rectrice arrête son choix dans la liste de candidats classés par les membres des commissions de sélection.

Affectation sur le poste obtenu au mouvement POP

La publication des résultats entraine, le cas échéant, l'annulation de la participation au mouvement interacadémique des agents retenus sur un poste à profil. L'agent devient titulaire de l'académie obtenue.

Point d'attention :

* Afin de garantir la stabilité des équipes pédagogiques les enseignants retenus dans le cadre de la procédure POP et ainsi affectés définitivement dans l'académie, devront respecter une durée minimale de trois ans sur poste avant de pouvoir participer à nouveau aux mouvements inter et intra-académiques.

* Après trois années de service effectif et en position d'activité sur le poste à profil obtenu, l'expérience et le parcours professionnel des agents sont valorisés à hauteur de 120 points sur tous les vœux exprimés au mouvement interacadémique. Ces points sont cumulables avec toutes les autres bonifications.

* Les enseignants mutés dans une académie dans le cadre du mouvement sur postes à profil pourront revenir dans leur académie d'origine dès lors qu'ils rempliront la condition précitée des trois années sur poste et qu'ils en feront la demande dans le cadre du mouvement inter académique. Cette possibilité est ouverte tant qu'ils sont affectés sur le poste à profil obtenu

Calendrier

DATE	NATURE DES OPERATIONS
8 novembre 2024	Consultation des fiches de postes publiées sur SIAM 2 et /ou sur l'adresse suivante : https://www.education.gouv.fr/le-mouvement-postes-profil-pop-325592
Du 8 au 29 Novembre 2024 (7 heures heure locale)	Ouverture SIAM 2 : Saisie des CANDIDATURES (vœux)
08 décembre	Ouverture PHASE d'instruction des candidatures et d'organisation des entretiens de recrutement
13 Janvier 2025	Fermeture PHASE d'instruction des candidatures et d'organisation des entretiens de recrutement
12 mars 2025	PUBLICATION des résultats sur SIAM via I-PROF et SMS

Comment candidater au MVT POP ?

- Se connecter à **SIAM/ I-Prof**
- Attester avoir lu la note de service et les lignes directrices de gestion
- **Mettre à jour en amont leur CV** dans la rubrique I-Prof « mon CV ».
- Vérifier et modifier leur dossier si nécessaire
- **Valider obligatoirement le dossier**

Opération ouverte à tout moment sans attendre la période de saisie des vœux

- **Consulter la liste des postes POP affichés dans SIAM**
- **Saisir leurs vœux sur SIAM2 Inter**
- **Les candidats ne doivent pas rédiger de lettre de motivation dans I-PROF**
- **Information pour la lettre de motivation :** préciser le désir de contribuer au projet d'établissement, en indiquant le lien entre les compétences propres et celles demandées dans la fiche de poste, Dans tous les cas, les candidats doivent faire apparaître dans la lettre leurs compétences à occuper le(s) poste(s) et les fonctions sollicitées.
- **A la fin de la campagne de saisie, le candidat doit télécharger sa demande de confirmation de mutation et la transmettre accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation à l'adresse, mvtpop2025@ac-guadeloupe.fr**